



la Lettre d'ENSEMBLE!

A gauche : se rassembler, mais comment ?

Yannick Jadot a convié les responsables de gauche et écologistes à se réunir. Alors que l'addition des candidat.es de gauche et écologistes ne dépasse guère le quart de l'électorat dans les sondages et qu'une victoire de Le Pen est donnée comme possible, cette initiative est positive. Les différent.es responsables devraient s'y rendre.

Encore faut-il que cette réunion serve à avancer vers le rassemblement et ne se termine pas sur un constat d'échec. Pour cela, il convient d'y aborder les actions unitaires contre la politique gouvernementale et les menées de l'extrême droite. Mais aussi les échéances électorales de 2022 et les propositions à porter afin d'enrayer l'abstention populaire et d'offrir une autre alternative que l'affrontement Macron-Le Pen. C'est ce qu'écrit Ensemble dans sa lettre de demande de participer à cette réunion.

Nous contacter :

✉ contact@ensemble-fdg.org

f @Ensemblefrontdegauche

🐦 @Ensemble_FdG

COVID : à la recherche du temps perdu !



Copyright : Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

hospitalisations sont annulées ou reportées, faisant courir un risque inacceptable aux malades. Le comble : on parle de « trier » des malades Covid+ pour accéder à la réanimation. La responsabilité des autorités est lourde.

Lever les droits sur les brevets

Après les masques, les blouses, le matériel, les médicaments et les lits de réanimation au printemps 2020, les tests en septembre, c'est l'organisation de la campagne de vaccination qui révèle son incurie.

La pénurie de vaccins est mondiale, particulièrement au sud de la planète. Mais, même dans les pays du nord, la production est insuffisante. Le capitalisme des big pharma se révèle incapable de répondre aux besoins et s'accroche aux brevets et à l'exclusivité commerciale, malgré les recours de plusieurs pays à l'OMC.

De plus, l'incurie du gouvernement Macron fait que la campagne de vaccination, faute d'organisation et de commandes suffisantes, est en retard. La France est au 15ème rang européen pour le pourcentage de population ayant reçu au moins une dose.

Dans ce contexte, il importe de faire sauter le verrou des brevets pour que des chaînes de production puissent être utilisées. Des dispositions existent dans les accords de l'OMC de 1994, mais les labos s'y opposent, de même que les gouvernements de l'Union Européenne, des USA du Japon, d'Australie et de Grande Bretagne. C'est donc un rapport de force qu'il faut construire.

Agir pour notre santé

On peut le faire en signant la pétition [noprofitonpandemia](https://www.wesign.it/fr/sante/brevets-sur-les-vaccins-anti-covid-stop-requisition-) pour demander à la commission européenne de revoir la question des brevets. Il faut 1 million de signatures avec 7 pays de l'Union atteignant leur quota de signatures.

En France, une pétition "brevets sur les vaccins anti-covid stop réquisition" a recueilli près de 6000 signatures individuelles, mais surtout le soutien d'une cinquantaine d'organisations, dont les syndicats CGT et SUD de la santé, ainsi que de nombreuses associations.

Pour signer : <https://www.wesign.it/fr/sante/brevets-sur-les-vaccins-anti-covid-stop-requisition->

L'objectif est de promouvoir un mouvement d'opinion pour lever les droits des brevets sur les vaccins. Il y a urgence !

Rédigée par les militantes et militants d'ENSEMBLE ! cette lettre propose les analyses du mouvement et des informations pour aider aux luttes et au rassemblement de celles et ceux qui pensent qu'un autre monde est possible.

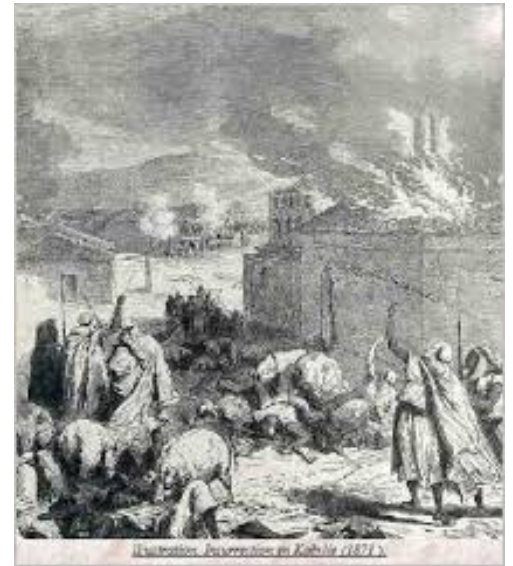
Il y a 150 ans,

La Commune de Kabylie

1871, c'est aussi, dans les mêmes semaines que la Commune de Paris, le déclenchement de la plus importante insurrection en Algérie contre la domination coloniale : à l'appel de la confrérie de la Rahmaniya et du cheikh Mokrani, des tribus représentant le tiers de la population se révoltent. Ce n'est pas la première fois que, depuis 1830, les populations d'Algérie montrent leur refus de l'oppression française, elles ne l'ont jamais acceptée.

L'insurrection durera jusqu'en janvier 1872 et sera vaincue. La répression sera terrible. Comme dans les rues du Paris insurgé, la répression sera impitoyable (amende collective, déportations et confiscation de 450 000 ha). Révolutionnaires parisiens et kabyles se retrouveront d'ailleurs, déportés en Nouvelle-Calédonie. Mais l'amnistie des Parisiens obtenue en 1879 ne sera pas pour les Algériens, maintenus en déportation.

Louise Michel, qui mènera, avec d'autres communards, une action pour leur libération, avait pris contact avec eux. Comme elle avait soutenu les kanaks révoltés contre le colonialisme. Ce lien entre les féministes révolutionnaires, le mouvement ouvrier et les combattant.es anti - colonialistes est aussi un legs de la Commune. Un legs précieux dans le monde d'aujourd'hui.



Hommage aux combattant.es du Ghetto de Varsovie

Le 14 février dernier, un nouveau mouvement, le RAAR (Réseau d'action contre l'antisémitisme et tous les racismes) rappelait par un rassemblement, 15 ans après, la mémoire de l'assassinat d'Ilan Halimi en associant à cet acte antisémite les divers actes racistes des dernières années. Une bonne partie de la gauche associative, syndicale, politique était présente.

Le 18 avril prochain, le RAAR organise un rassemblement pour célébrer les combattant.es du Ghetto de Varsovie et leur lutte héroïque, qui débuta le 19 avril 1943. Ensemble y appelle, et toute la gauche y est conviée.

Les organisateurs, dans leur lettre d'invitation, écrivent : « C'est une mémoire qui doit être portée par les forces du mouvement social, particulièrement en ces temps de montée des droites extrêmes, des idées fascistes, de l'antisémitisme et de tous les racismes. » On ne saurait mieux dire.

Rassemblement place de l'Hôtel de Ville de Paris à 14h30 dimanche 18 avril.

Conférence en visio sur le Ghetto de Varsovie lundi 19 avril à 20h30 avec une historienne du Mémorial de la Shoah. Le Mémorial organise en ce moment des initiatives pour rappeler la répression des homosexuel.les par le nazisme.

Pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage et pour un revenu minimum décent manifestons le « vendredi de la colère » !

Le décret promulgué le 30 mars dernier par le gouvernement aggrave drastiquement les conditions d'indemnisation des chômeurs/ses. A partir du 1er juillet prochain les indemnités mensuelles baisseront jusqu'à moins 40%. et une dégressivité de l'indemnisation des cadres sera mise en place. Au total 1 700 000 personnes seront touchées par cette contre-réforme.... alors que 6 chômeurs/ses sur 10 ne sont toujours pas indemnisés. Un des coups les plus rudes porté à la classe ouvrière par le gouvernement Macron qui pourtant n'en a pas été avare !

L'appel de la CGT rejoint nationalement par Solidaires, et dans plusieurs départements, par la FSU et par les associations de chômeurs, à faire du 23 avril un « vendredi de la colère » pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, en lien avec les mobilisations actuelles contre les licenciements et la précarité, est une initiative salutaire.

Pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage, pour un revenu minimum décent en aucun cas inférieur au seuil de pauvreté, soyons toutes et tous mobilisés **vendredi 23 avril** prochain.